



---

## Code d'éthique du parent

---

Il est important qu'une étroite collaboration existe entre les parents, l'école et les sports. Les parents soucieux du développement de leur enfant doivent s'intéresser à leur mieux-être et connaître les valeurs éducatives véhiculées par le sport. Ils doivent donc collaborer à l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour l'utilisation du hockey comme moyen d'éducation et d'expression pour que leur enfant en retire des effets bénéfiques. Pour bien s'acquitter de leurs devoirs, les parents doivent adopter les comportements suivants :

1. Éviter toute violence verbale envers les joueurs et appuyer tous les efforts déployés en ce sens ;
2. Ne jamais oublier que leurs enfants jouent au hockey pour leur propre plaisir, pas pour celui de leurs parents ;
3. Encourager leurs enfants au respect de la charte de l'esprit sportif, des règles du jeu et de celles de l'équipe ;
4. Reconnaître les bonnes performances de leurs enfants comme celles des joueurs de l'équipe adverse ;
5. Aider leurs enfants à chercher à améliorer leurs habilités et à développer leur esprit sportif ;
6. Apprendre à leurs enfants qu'un effort honnête vaut tout autant que la victoire ;
7. Juger objectivement les possibilités de leurs enfants et éviter les projections ;
8. Aider leurs enfants à choisir une ou des activités selon leurs goûts plutôt que leur imposer de jouer au hockey ;
9. Ne jamais tourner en ridicule un enfant parce qu'il a commis une faute ou qu'il a perdu la partie ;
10. Éviter la discrimination familiale à l'endroit des filles.

Je reconnais avoir pris connaissance de ce code d'éthique. S'il est établi que j'ai dérogé à ces règles, je comprends et accepte que le comité de discipline ayant juridiction puisse imposer les sanctions prévues au code de déontologie à mon égard.

---

Signature du parent

---

Date